



## Liquidation judiciaire

-----  
Par floche45

bonjour

suite à une liquidation judiciaire au 4 décembre 2023, notre laverie automatiquement nous sommes propriétaires des murs, à été reprise par une sas en formation

à ce jour, nous ne pouvons pas établir de bail car la société n'est toujours pas inscrite au RCS et ne veut pas payer les loyers sans signature du bail

on tourne en rond

nous avons besoin d'un avis pour débloquer la situation

merci d'avance